

Les conseils municipaux

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 20 mai 2015

Le conseil municipal s'est réuni le 20 mai 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire, Philippe MIGNOT.

Le procès-verbal du conseil municipal du 8 avril 2015 est adopté, à l'unanimité et Monsieur Jean-Claude SCHMIT est chargé du secrétariat de la séance.

Madame Monique GUILLAUD-LAUZANNE, 1ère adjointe, présente les décisions prises par le maire :

- deux concessions dans le cimetière communal
- un bail de location pour pallier l'indisponibilité du gymnase en travaux, pour accueillir le club de musculation

Monsieur le Maire rappelle que les temps d'activités périscolaires ont été mis en œuvre à la rentrée des classes de septembre 2014. Le Centre social et culturel de l'Île du Battoir, partenaire de cette organisation propose des formations destinées à professionnaliser les animateurs. La convention de formation concernant quatre agents communaux est adoptée à l'unanimité.

Unanimité également pour accorder la remise gracieuse de pénalités d'urbanisme, sur proposition du centre des finances publiques de Grenoble.

Monsieur Georges RAMON, adjoint chargé des finances présente les caractéristiques des deux prêts

(prévus au budget) d'un montant de 500 000 € chacun proposés par le Crédit agricole Centre est et le Crédit agricole Sud Rhône Alpes. Le maire est autorisé à l'unanimité à souscrire ces emprunts.

Monsieur Philippe MIGNOT présente le projet de modification des statuts de la communauté de communes du territoire de Beaurepaire (CCTB) concernant l'intégration d'un ouvrage d'art à la voirie d'intérêt communautaire : pont sur le ruisseau de la Feya situé à la limite des communes de Monsteroux-Milieu, Montseveroux et Chalon. Le conseil adopte à l'unanimité cette modification des statuts de la communauté de communes.

Unanimité également à la proposition du maire de signer une convention avec la CCTB qui a mis à disposition de la commune l'autocommutateur téléphonique privé utilisant le protocole internet.

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'attaché territorial principal pour permettre l'avancement d'un agent inscrit sur le tableau d'avancement. Unanimité.

Monsieur Jean-Claude LEBEAU, adjoint aux travaux, présente le plan de financement du Syndicat des énergies de l'Isère (SEDI) concernant l'enfouissement des réseaux (électrique et téléphone) de la rue de la République (partie est). Monsieur l'adjoint précise que les travaux devant être réalisés au

début de l'avenue Louis Michel-Villaz seront reportés en même temps que les futurs travaux d'assainissement du Syndicat des eaux de Beaurepaire. Le plan est adopté, à l'unanimité.

Madame Michèle TARNAUD, adjointe à la culture remercie Mesdames Colette BÉNISTANT, Anne-Laure GUILLAUD-LAUZANNE et Monsieur Albert ROCHAT pour la qualité de l'exposition réalisée du 4 au 9 mai : « Hier et ici, Beaurepaire résiste ». Madame BÉNISTANT présente le bilan de cette manifestation qui a accueilli plus de 900 visiteurs, scolaires, jeunes et anciens, venus de Beaurepaire et des alentours. Elle précise que l'exposition a été très vivante, du fait des nombreux témoignages et échanges avec le public. Elle informe que la conférence destinée aux scolaires qui a été annulée en raison de l'état de santé du conférencier Monsieur Jean JULIEN aura lieu dans le courant du mois de juin.

Monsieur le Maire remercie à son tour tous ceux qui se sont mobilisés pour prendre en charge l'organisation de cette manifestation très réussie par la qualité des expositions et de la conférence de Monsieur Julien GUILLON. Il remercie les familles qui ont prêté du matériel et des documents, ainsi que les conférenciers ; il souhaite pour terminer, un prompt rétablissement à Jean JULIEN.